



UN PARC AUTOMOBILE MODERNE ET BIEN ÉQUIPÉ

.....
 Texte Saskia Van Puyvelde
 Photos Jos Balcaen

La zone de police Brasschaat vient d'étendre son parc automobile avec l'arrivée de deux nouveaux combis. Tout comme le reste du parc automobile, ces véhicules entièrement équipés contribuent au bien-être et à la satisfaction du personnel.

BRASSCHAAT – Le commissariat de police de la zone Brasschaat, qui a été rénové de fond en comble, est situé dans un magnifique écrin de verdure. Les véhicules du parc automobile sont stationnés à l'extérieur et brillent de mille feux. L'inspecteur principal Werner Hoogsteys en est le responsable et nous fournit avec plaisir un petit mot d'explication. "Depuis la fin janvier, nous disposons de deux nouveaux véhicules d'intervention, deux Volkswagen Transporter T5, que nous louons à long terme. Ces combis sont équipés d'origine d'un système d'aide au stationnement, d'une attache-remorque, de la climatisation, de l'ABS, d'airbags frontaux et latéraux, d'une portière coulissante supplémentaire à gauche, d'une alarme et de phares antibrouillard à l'avant. L'équipement policier devait en outre répondre à un certain nombre de critères. Ainsi, ces deux combis disposent d'une signalisation lumineuse conforme aux plus hautes exigences. Voir et être vu est extrêmement important. En matière

de sécurité pour le personnel, ces véhicules sont équipés de portières pare-balles, de portières coulissantes à fermeture électronique, de pneus d'hiver, d'un support pour l'arme à feu collective et de torches électriques rechargeables de qualité. La climatisation, les vitres et rétroviseurs électriques, les sièges en cuir, le GPS, l'éclairage de bord supplémentaire, l'uniformité dans la manipulation de la signalisation lumineuse et du système sonore par analogie avec les autres véhicules de service, etc., garantissent, quant à eux, le confort du personnel, tout comme l'espace bureau entièrement équipé. On y a également prévu l'alimentation en électricité nécessaire pour les ordinateurs portables et les alcootests. Les petites odeurs indésirables peuvent être évacuées rapidement grâce à une ventilation ou une extraction d'air complémentaire. Tout le matériel peut être rangé convenablement tout en restant bien accessible. Enfin, nous avons également tenu compte de nos fidèles compagnons à quatre pattes puisqu'une



loge pour chien permet de les transporter proprement et en toute sécurité.”

Bons pères de famille

La petite centaine de membres du personnel de la zone de police Brasschaat ont toutes les raisons d'être satisfaits du matériel mis à disposition. “Ils le sont vraiment”, nous confirme le chef de corps Bart Van Cleuvenbergen. “Au cours des années précédentes, il s'est avéré que le fait d'entretenir convenablement le matériel était un facteur de satisfaction du personnel et influençait positivement l'ambiance de travail générale. Notre politique d'achats transparente repose sur une concertation avec l'utilisateur, ce qui permet donc de tenir compte concrètement des desiderata des divers services. Cette approche nous a permis de disposer actuellement d'un parc automobile de bonne qualité.”

Pour les déplacements, le vélo est cependant le premier moyen de transport préconisé. “En effet,” poursuit le chef de corps, “nous mettons l'accent sur une mobilité respectueuse de l'environnement et orientée vers nos clients en stimulant l'utilisation du vélo de service. Nous avons créé une ‘équipe vélo’ et avons investi dans un certain nombre de vélos de police reconnaissables. Par ailleurs, les policiers cyclistes sont très appréciés de la population. Ils sont plus accessibles et leur veste bicolore augmente leur visibilité en rue.”

Qu'ils se déplacent en vélo tout terrain, en vélo de service, à moto, à bord d'un combi, d'un véhicule d'intervention rapide, d'une Smart ou d'un Segway (voir encart), tous les membres du personnel doivent traiter le matériel en bons pères de famille. “Ce que nous attendons précisément du per-

sonnel à ce sujet fait l'objet d'une note de corps récente concernant l'utilisation des véhicules de service et des déplacements à l'aide de ceux-ci”, explique le chef de corps. “La sécurité de notre personnel est primordiale”, poursuit-il. “Le personnel a eu la possibilité de suivre un cours de perfectionnement de la conduite et d'assister à une session d'information relative à la conduite défensive. Dorénavant, tous les nouveaux véhicules sont équipés d'un système d'aide au stationnement et tous les véhicules d'intervention disposent de pneus d'hiver. En outre, quatre véhicules de service, dont les deux nouveaux combis,

sont actuellement équipés d'un ‘geo fleet-logger’, un système permettant de visualiser en temps réel la position géographique des véhicules. Chaque membre du personnel peut démarrer ces véhicules à l'aide de sa clé individuelle et permettre ainsi au système d'effectuer l'enregistrement.”

“Ni la politique d'achats, ni la politique en matière d'utilisation des véhicules de service et des déplacements à l'aide de ceux-ci n'ont été fixées définitivement”, conclut Werner Hoogstejns. “Ces politiques requièrent un suivi et une réorientation en permanence. Il s'agit d'une matière évolutive.” ■

LE SEGWAY



BRASSCHAAT – La zone de police Brasschaat est la première à avoir acheté deux Segways. “En théorie, ce moyen de transport électrique peut être utilisé par de nombreux services, mais les Segways roulent surtout dans le parc et le long de la Bredabaan”, déclare Werner Hoogstejns. “Il suffit de cinq bonnes minutes pour apprendre la technique, mais il vaut mieux s'exercer quelque peu avant d'emprunter la voie publique. Le port du casque ou d'autres protections n'est pas nécessaire. Les Segways peuvent être démarrés à l'aide de trois types de clés, en fonction de la vitesse. La clé la plus ‘rapide’ permet d'atteindre une vitesse maximale d'environ vingt kilomètres/heure, ce qui est tout de même assez rapide pour un moyen de transport que l'on conduit debout.” ■